

Rapport d'activité
Direction de l'économie
et de l'emploi
—
2019



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

2 Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR)

Directeur : Jerry Krattiger

2.1 Activités

2.1.1 Sommaire

L'année 2019 a été marquée par l'entrée en vigueur effective des nouveaux instruments de promotion économique (révision de la loi sur la promotion économique (LPEc) acceptée à l'unanimité par le Parlement cantonal en 2018) et par le changement de direction à la tête de la PromFR. Cette période de transition, marquée par la vacance du poste de direction pendant six mois et l'entrée en fonction du nouveau directeur Jerry Krattiger en juin 2019, n'a toutefois pas influé négativement sur les activités. En effet, en 2019, la PromFR a suivi près de 300 dossiers d'entreprises ou de porteurs de projets susceptibles de s'implanter ou de réaliser des projets d'extension dans le canton. De ces 300 projets, 35 se sont concrétisés, à savoir 13 projets de création d'entreprises, dont 6 d'origine suisse et 7 d'origine étrangère, et 22 projets d'extension d'entreprises déjà établies dans le canton.

Les nouveaux instruments de promotion économique ont démontré l'intérêt qu'ils représentent pour les sociétés, notamment le soutien aux nouveaux marchés, mesure accordée à 14 reprises en 2019. Si le nombre de projets concrétisés est en augmentation, les entreprises concernées sont plutôt des sociétés en devenir, dont le potentiel doit encore se développer. Cela se traduit par un niveau d'investissements envisagés de 63 millions de francs, en net recul par rapport à 2018 (175 millions de francs) du fait de l'absence de projets industriels de très grande envergure.

Les 35 projets concrétisés en 2019 ont annoncé la création à terme de 290 emplois, dont une trentaine déjà créés. De plus, les actions de la PromFR ont déployé leurs effets sur près de 460 emplois existants qui s'en retrouvent ainsi renforcés.

Afin de répondre à une question récurrente, la PromFR publiera désormais dans son rapport annuel l'état des emplois effectivement créés par rapport aux emplois annoncés par les projets concrétisés cinq années auparavant (cf. chapitre 2.2.2).

2.1.2 Promotion économique et implantation d'entreprises

La PromFR a soutenu en 2019 l'implantation dans le canton de Fribourg de 13 nouvelles entreprises dont 6 sociétés d'origine suisse et 7 entreprises étrangères en provenance des pays suivants: Arabie Saoudite, Chine, Chypre, Espagne, Etats-Unis et Pays-Bas. Ces implantations proviennent de quatre sources complémentaires:

- > contacts directs avec l'entreprise ;
- > consultants spécialisés et multiplicateurs ;
- > Greater Geneva Berne area (GGBa), l'association intercantonale de promotion économique dont Fribourg fait partie aux côtés des cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel et Berne ;
- > Switzerland Global Enterprise (S-GE), l'association mandatée par la Confédération pour la promotion de la place économique suisse à l'étranger.

Les nouvelles entreprises d'origine étrangère implantées dans le canton de Fribourg en 2019 prévoient de créer une soixantaine de nouveaux emplois à moyen terme.

Les responsables de marchés de la PromFR ont effectué des missions de démarchage avec le GGBa aux Etats-Unis et au Brésil, au cours desquelles 90 entreprises ont été visitées. Ils ont également participé à des événements et séminaires tels que le Forum sur l'implantation en Suisse organisé par la CCI France-Suisse et le World Circular Economy Forum à Helsinki.

Les activités de démarchage à l'étranger ont amené la PromFR à accueillir en 2019 dans le canton de Fribourg 48 entreprises en provenance de 17 pays, dont 31 par l'entremise de GGBa. La Chine, le Brésil, les Etats-Unis et la France sont les principaux pays de provenance de ces sociétés.

2.1.3 Nouvelle Politique Régionale

La Nouvelle Politique Régionale (NPR) vise une croissance fondée sur l'innovation et la productivité, une meilleure compétitivité des régions, ainsi que la création et le maintien d'emplois. Pour ce faire, elle encourage l'entrepreneuriat à travers un transfert de savoir, un développement des coopérations interentreprises ainsi qu'une préservation et concrétisation des infrastructures génératrices de valeur ajoutée.

L'année 2019 a été marquée par le lancement de plusieurs projets dans tous les domaines appuyés par la NPR. Ces projets ont permis aux différents porteurs de projets de trouver un positionnement innovant que ce soit au niveau des processus de fabrication ou dans la conception de nouveaux produits industriels ou touristiques. Le but final demeure l'acquisition de nouvelles compétences et une compétitivité renforcée des acteurs existants dans une région.

Divers défis ont fait l'objet de ces projets pour:

- > développer/valoriser une activité touristique (muséographie pour la Nouvelle Maison du Gruyère, centre touristique à Schwarzsee, le positionnement de Fribourg, d'Estavayer et de Morat dans la valorisation du patrimoine historique de la ville) ;
- > valoriser les clusters thématiques (Plastics, Food & Nutrition, Building) ;
- > soutenir et accompagner des start-up et des PME dans le canton ;
- > mettre en place des projets collaboratifs (internet des objets, lead time, analyse de sécurité automatisée) permettant aux entreprises et aux acteurs académiques de collaborer de manière très ponctuelle à la résolution d'une problématique commune ;
- > réaliser une étude de nouveau centre de compétences (mobilité automatisée, pôle d'innovation du bois).

L'année 2019 a fermé le cycle quadriennal 2016-2019 et a permis la mise en place d'un nouveau programme qui va s'étaler sur quatre ans (2020-2023). Ce nouveau programme aura comme focus la bio-économie et l'agroalimentaire, les territoires intelligents (smart economy) et l'ancrage digital. Sans oublier le volet touristique qui reprend les mêmes axes stratégiques que le dernier programme en date, soit le développement des infrastructures, la simplification des instances touristiques et la valorisation des atouts du tourisme fribourgeois.

2.1.4 Politique économique

En 2019, la PromFR a été consultée dans le cadre de plus d'une centaine de projets politiques (révisions de PAL, questions politiques, etc.). Ces prises de position de PromFR sont indispensables afin de garantir la prise en compte des intérêts économiques dans les diverses procédures politiques, permettant de contribuer au maintien de conditions-cadres attractives. Dans le même ordre d'idées, les collaborateurs de la PromFR participent aux activités d'une soixantaine de groupes de travail, commissions ou conseils d'administration en tant que membres ou invités.

2.1.5 Organes de soutien

2.1.5.1 Guichet-entreprises

Une cinquantaine de sociétés et porteurs de projets ont été conseillés et dirigés vers les différents partenaires de la PromFR dans le cadre du guichet-entreprises. L'association Fri Up et Cautionnement Fribourg, l'antenne fribourgeoise de Cautionnement Romand, contribuent en particulier à offrir des solutions adaptées aux besoins des entreprises locales. Une quinzaine de sociétés ont également été soutenues dans le cadre de leurs recherches immobilières, également avec la collaboration des associations régionales.

2.1.5.2 Fri Up

L'association Fri Up participe aux actions de sensibilisation, de promotion et de formation à l'entrepreneuriat dans le canton de Fribourg. Elle offre des conseils à tout créateur et toute créatrice d'entreprise et un accompagnement professionnel à des projets de start-up sélectionnés.

En 2019, Fri Up a répondu à 268 demandes de conseils, facilité la création de plus de 60 nouvelles entreprises et sélectionné 5 nouvelles start-up parmi les 19 en cours d'accompagnement.

2.1.5.3 platinn

La plateforme platinn vise à développer la capacité d'innovation d'affaires des entreprises en les mobilisant, en leur facilitant l'accès à l'innovation et en leur fournissant des prestations de coaching. Elle s'attèle également à soutenir les entreprises innovatrices dans leur recherche de financement.

En 2019, platinn a réalisé 54 projets d'innovation d'affaires dans 29 entreprises fribourgeoises, principalement des PME (petites et moyennes entreprises) et TPE (très petites entreprises) actives dans la plupart des secteurs économiques du canton.

2.1.5.4 Cautionnement Fribourg

En 2019, 19 entreprises fribourgeoises ont pu être soutenues par des cautionnements de l'antenne fribourgeoise de Cautionnement Romand. Des cautionnements pour un total de 6,6 millions de francs ont ainsi été attribués et ont permis la réalisation d'investissements de l'ordre de 27 millions de francs.

Le nombre de projets soutenus est supérieur à celui de 2018 (14 cautionnements) tout comme le montant des cautionnements accordés (+3 millions de francs). Les projets soutenus devraient conduire à la création de 375 emplois à terme.

Cautionnement Fribourg a pour mission de soutenir les PME afin de favoriser les créations, les reprises ou les extensions. Des cautionnements à hauteur de maximum 1 000 000 de francs peuvent être accordés pour garantir des crédits d'exploitation ou d'investissement. Les demandes inférieures à 150 000 francs sont de la compétence de Cautionnement Fribourg alors que les demandes supérieures à 150 000 francs sont traitées par Cautionnement Romand.

L'année 2019 a été marquée par l'augmentation en juillet 2019 de la limite de cautionnement de 500 000 francs à 1 000 000 de francs suite à la décision favorable du Parlement fédéral en 2016. L'augmentation de la limite de garantie permet à Cautionnement Romand de répondre encore plus efficacement aux besoins de financement des PME locales, notamment dans le cadre de processus de succession.

2.1.5.5 Seed Capital Fribourg

La Fondation Seed Capital Fribourg (SCF) favorise le démarrage de projets innovants dans le canton de Fribourg en octroyant des prêts sans intérêt. Ces financements doivent permettre de valider la faisabilité commerciale et / ou technique des projets concernés, notamment le développement des prototypes et la réalisation d'études de marché. Le montant maximal des prêts est de 100 000 francs, généralement octroyés par tranches successives en fonction de l'atteinte d'objectifs intermédiaires.

En 2019, SCF a soutenu 7 entreprises innovantes par le biais de prêts d'un montant total de 680 000 francs. Trois d'entre elles ont déjà pu bénéficier de leurs premières tranches de prêt durant l'année.

2.1.5.6 Capital Risque Fribourg

Capital Risque Fribourg SA (CRF) a pour mission de financer des entreprises innovantes, créatrices d'emplois dans le canton et développant des produits avec un grand potentiel de croissance. CRF intervient principalement durant la phase de démarrage des sociétés, lorsque la faisabilité du projet est démontrée et que les premières ventes ont été réalisées. Le financement prend la forme de prises de participations minoritaires ou de prêts d'actionnaires jusqu'à un montant maximal de 750 000 francs par société. CRF apporte une participation en co-investissant avec des investisseurs tiers dans le cadre de tours de financement généralement de l'ordre de 1 à 3 millions de francs.

En 2019, 4 nouveaux investissements ont été réalisés pour un montant global de 1 350 000 francs. Ces financements ont permis aux entreprises concernées de lever 6 350 000 francs de fonds supplémentaires.

2.1.5.7 blueFACTORY

2019 est à marquer d'une pierre blanche dans la jeune histoire du quartier d'innovation blueFACTORY. Des étapes cruciales ont été franchies, avec notamment l'entrée en force du plan d'affectation cantonal qui a ouvert la voie à la réalisation des grands chantiers sur le site.

A commencer par celui du Smart Living Building, pour lequel le Grand Conseil a débloqué une enveloppe de 25 millions de francs, et qui accueillera à terme 130 chercheurs. Fruit du travail collaboratif de quatre lauréats, l'avant-projet du bâtiment a été présenté au début de l'été 2019. De son côté, blueFACTORY Fribourg-Freiburg SA a aussi lancé un appel d'offres pour la construction du Bâtiment B.

Les deux édifices devraient être mis en service respectivement en 2023 et 2021. Cette montée en puissance de blueFACTORY – qui abrite déjà quelque 280 chercheurs, entrepreneurs et startuppeurs –, élargit le champ des possibles pour soutenir les PME et secteurs-clés de l'économie fribourgeoise, mais aussi développer des marchés de niche à haute valeur ajoutée.

2.1.5.8 AgriCo

Le site de St-Aubin, acquis par l'Etat de Fribourg en 2017, a été officiellement lancé sous le nom de campus AgriCo en octobre 2019. Avec de larges surfaces industrielles constructibles, des bâtiments de service ou équipés de laboratoires, un million de m² de terrain agricole offrant des possibilités d'utilisation pour des tests à grande échelle, il est unique en son genre.

Le campus AgriCo est dédié à la création de valeur dans les domaines de l'agriculture, de la nutrition et de la biomasse, et est conçu pour permettre de couvrir l'ensemble des étapes, de la recherche appliquée à la production. Il s'agit aussi de promouvoir de nombreuses synergies entre partenaires privés, institutionnels et universitaires, notamment l'Institut agricole de Grangeneuve ou l'Agroscope.

Cinq start-up et PME y sont déjà installées et le site pourrait accueillir une vingtaine d'entreprises et cinq ou six projets industriels. Plusieurs entreprises sont en pourparlers avec la PromFR pour une éventuelle implantation, dont l'entreprise SQTs (Swiss Quality Testing Services).

En octobre 2019, le Conseil d'Etat a décidé d'allouer un montant global de près de 4 millions de francs pour assainir le bâtiment administratif du campus. En parallèle, les travaux pour le plan d'affectation cantonal (PAC) ont été poursuivis. Le PAC sera nécessaire pour permettre de nouvelles constructions sur le site de St-Aubin.

Un COPIL a été mis sur pied pour garantir une gestion efficace du site et des terrains agricoles adjacents.

2.1.5.9 La Maillarde

L'entreprise EFSA a poursuivi son implantation sur le site de Romont. Les travaux sont désormais bien avancés et un début des activités en 2020 peut être envisagé.

Le Conseil d'Etat a accepté de mettre à disposition les halles TPR 2 et 3 pour l'établissement provisoire du stock de livres de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire (BCU). La BCU devrait rester sur le site pour une période maximale de cinq ans, jusqu'à ce que le Centre de stockage interinstitutionnel soit construit.

La société PharmaFocus poursuit ses activités de stockage et de livraison de médicaments aux pharmacies indépendantes depuis Romont.

La PromFR a entrepris diverses actions visant à amener des activités à fortes valeurs ajoutées sur le site La Maillarde. Certains de ces projets ont été abandonnés alors que d'autres sont toujours en cours et susceptibles d'être concrétisés en 2020.

2.1.5.10 Communication et événements particuliers

L'année dernière, la PromFR a révisé certains de ses outils de communication existants et a édité de nouvelles publications. En plus du site web nouvellement publié, les premières fiches d'information sur des sujets pertinents et des vidéos de témoignages sont publiées progressivement. La PromFR a également participé au premier Salon de l'Entreprise à Bulle pour présenter aux entreprises fribourgeoises les différentes possibilités de soutien.

La PromFR a organisé plusieurs événements au cours de l'année. C'est ainsi que dans la Halle Bleue de blueFACTORY se sont rencontrés des ambassadeurs et ambassadrices d'origine fribourgeoise et plus de 130 représentant-e-s de l'économie, des universités et de la politique. La manifestation a eu lieu dans le cadre du projet « Meet the Ambassadors » du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

2.2 Les mesures de soutien en chiffres

2.2.1 Soutien aux entreprises

2.2.1.1 Aides financières et fiscales

Parmi les 35 projets réalisés en 2019, 24 entreprises ont bénéficié d'un soutien financier et deux sociétés se sont vu octroyer un allègement fiscal. Le montant global des soutiens financiers s'élève à 3,04 millions de francs au maximum. Le versement des aides financières est en effet effectué en fonction du développement économique des sociétés concernées et s'étale ainsi sur plusieurs années.

Le nouvel instrument « cautionnement cantonal » a également été mis en œuvre à une reprise pour le cautionnement d'un crédit bancaire de 1,6 million de francs.

Aucun allègement fiscal total sur le bénéfice et le capital n'a été octroyé. Les deux allègements fiscaux accordés ne portent que sur les impôts cantonaux et communaux.

Les contributions directes en cours selon la LPEc sont les suivantes:

| | Montant des aides financières (en francs) |
|---|---|
| Aides financières en faveur des entreprises en 2019 | 2 042 601 |
| Aides financières en faveur des entreprises en 2018 | 2 126 556 |

Nombre d'entreprises au bénéfice d'un allègement fiscal en cours

| 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 65 | 67 | 58 | 53 | 49 | 44 | 33 | 27 |

En comparant ce tableau avec celui publié l'année dernière, on constate que les chiffres 2014, 2015, 2016 et 2017 ont été modifiés. Ces adaptations sont dues à un projet qui ne s'est pas réalisé comme prévu et qui a ainsi été retiré du tableau.

Le tableau démontre tout de même que la tendance observée ces dernières années à une diminution du nombre d'entreprises au bénéfice d'un allègement fiscal se poursuit. Cela s'explique par le fait que le nombre d'allègements fiscaux accordés ces dernières années était inférieur au nombre d'entreprises dont l'allègement fiscal se terminait.

2.2.1.2 Incidences fiscales des allègements fiscaux pour la période fiscale 2017

Le Service cantonal des contributions a terminé durant l'année 2019 la taxation ordinaire de la période fiscale 2017. Sur la base de ces informations, seules les incidences fiscales de cette période peuvent être présentées.

Le tableau suivant résume les incidences des allègements accordés sur les recettes fiscales encaissées par l'Etat pour l'année 2017. Les recettes fiscales comprennent les impôts cantonaux (sur le capital et le bénéfice) ainsi que la part cantonale de l'impôt fédéral direct (17 % de l'impôt fédéral direct perçu).

On y distingue trois niveaux d'informations. La « Cote brute » équivaut au montant que le canton aurait potentiellement pu encaisser si les sociétés en question s'étaient implantées dans le canton ou y avaient développé leurs nouvelles activités sans bénéficier d'aucun allègement fiscal. A noter que cette situation est relativement théorique, dans la mesure où nombre de ces sociétés n'auraient probablement pas réalisé leurs projets dans le canton sans allègement. Les montants indiqués sous « Incidences des allègements » correspondent aux recettes non encaissées en raison des allègements accordés. La « Cote nette » représente quant à elle les montants effectivement encaissés auprès des sociétés après allègement, en général partiel.

| En millions de francs | Cote brute | Incidences des allègements | Cote nette |
|-----------------------|------------|----------------------------|------------|
| 2012 | 97,946 | -61,616 | 36,141 |
| 2013 | 106,975 | -59,316 | 47,659 |
| 2014 | 134,929 | -71,728 | 63,201 |
| 2015 | 61,146 | -49,752 | 11,394 |
| 2016 | 77,961 | -57,524 | 20,437 |
| 2017 | 80,286 | -58,936 | 21,349 |

Il ressort de ce tableau que le canton a renoncé en 2017, du fait des 44 entreprises au bénéfice d'allègements fiscaux en cours, à des rentrées fiscales de 58,936 millions de francs, soit 28,074 millions de part à l'impôt fédéral direct (IFD) et 30,862 millions d'impôt cantonal. Toutefois, sans allègement fiscal, la majorité de ces entreprises n'aurait pas réalisé de projet dans le canton de Fribourg et n'aurait donc pas contribué aux recettes fiscales nettes qui s'élèvent tout de même à 21,349 millions de francs (cote nette). De plus, il faut rappeler que ces projets ont des effets induits avec un impact largement positif sur l'économie fribourgeoise.

Pour l'année 2016, le tableau ci-dessus présente un léger écart par rapport à l'an passé, écart qui provient d'une correction intervenue après l'édition du rapport.

2.2.2 Emplois annoncés en 2014 et effectivement créés à fin 2019

Emplois annoncés et effectivement créés fin 2019 par les projets de 2014:

| Secteur | Emplois existants au 01.01.2014 | Emplois supplémentaires annoncés pour fin 2019 | Emplois effectivement créés en 5 ans | Emplois effectifs au 31.12.2019 | Différentiel emplois annoncés et réellement créés |
|------------------------|---------------------------------|--|--------------------------------------|---------------------------------|---|
| Plateformes innovation | 0 | 110 | 119 | 119 | +9 |
| Industrie | 1121 | 523 | 481 | 1602 | -42 |
| Tertiaire | 4 | 98 | 42 | 46 | -56 |
| Total | 1125 | 731 | 642 | 1767 | -89 |

En 2014, la PromFR a accompagné 32 projets dont 20 d'implantation, 7 d'extension d'entreprises et 5 de plateformes d'innovation. Sur les 731 emplois supplémentaires annoncés pour fin 2019, 642 ont été effectivement créés. Le nombre effectif d'emplois créés a donc été inférieur d'environ 12 % aux attentes des entreprises en 2014. Les raisons de cet écart sont multiples. Le fait que près de trois-quarts des projets d'entreprises concernaient des nouvelles entreprises est l'un des éléments les plus probants. Les nouvelles sociétés sont en effet régulièrement très optimistes dans leurs prévisions de création de nouveaux emplois. L'abandon du taux plancher en janvier 2015 a de plus considérablement péjoré les conditions-cadre dès l'année suivante, influant négativement sur leur développement. Ainsi, parmi les 32 entreprises accompagnées en 2014, six ne sont plus actives à fin 2019.